



Au fil de St Nizier

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je souhaite vous adresser ce premier message. Depuis les élections, nous avons pris nos marques sur les différents aspects de la vie communale. Il nous semble, maintenant, important de vous partager les avancées de notre travail.

► Commissions bâtiments et voirie :

Les équipes ont réalisé plusieurs états des lieux, traité divers problèmes techniques et engagé les premières interventions nécessaires : réparation de la porte de la mairie, changement d'un chauffe-eau, réparation d'une fuite d'eau à la plateforme, changement d'une porte dans le local chaufferie du St Nizier et changement du bipasse (en cours), relève du compteur vers l'église, essais pour le réglage des candélabres, vidange du bac dégraisseur du bar, ...

Les travaux à l'agence postale ont été terminés.

L'aménagement d'un appartement communal a été finalisé et proposé à la location permettant de valoriser le patrimoine communal, la cuisine reste à installer ces prochains jours.

Concernant les chemins : visites et entretien ; Romuald et l'entreprise Giraud vont se partager le fauchage des accotements.

Pour la suite du mandat, plusieurs projets sont en réflexion comme la réfection de la cour de l'école, l'aménagement de la place du village, la halle du square Madeleine Chanrion. Bien entendu, la réalisation de ces projets sera soumise à l'obtention de subventions, et selon les possibilités financières.

► Commission Ressources Humaines :

Elle vise à accompagner le quotidien des employés communaux et la qualité du service rendu.

Un travail de fond a été mené :

- entretien avec tous les agents
- mise à jour des fiches de poste
- révision des contrats
- ajustement des horaires d'ouverture de la mairie
- clarification des modalités de location des salles communales

► **Commission communication** :

Elle vise à vous tenir informés le plus régulièrement et le plus simplement possible.

- Mise à jour du site internet communal
- Continuité du système d'informations par mail « infos St Nizier »

► **Commission école** :

En attendant une possible réhabilitation de la cour, des réparations rapides ont été effectuées afin d'assurer un espace plus sûr et plus agréable pour les enfants (rebouchage des trous, marquage au sol)

Aménagement de la chaufferie de la cantine en cours (étagères, rangements)

► **Commission environnement** :

Campagne de piégeage de printemps des frelons asiatiques reines. Pose de pièges sur différents endroits de la commune par des bénévoles. Résultats positifs puisque de nombreuses reines ont été capturées. Si vous souhaitez participer à la lutte contre ces nuisibles, n'hésitez pas à contacter Fabien Augay (07 57 50 10 58). La commission lutte également, entre autres, contre le moustique tigre, l'ambrosie....

► **Commission fleurissement** :

La commission a repris ses activités. Elle veille à continuer à embellir notre village et préserver ce cadre de vie auquel nous sommes tous attachés :

commande de fleurs, organisation des plantations, fabrication de décorations.

Un grand merci à toutes les mains vertes venues nous aider pour la plantation.

► **Commission événementiel** :

Commémoration du 8 mai avec la participation des anciens combattants, des élèves et enseignante de l'école, de la batterie fanfare, de la Classe Défense de la Haute Azergues et de la population venue nombreuse pour ce devoir de mémoire.

Sous un brillant soleil et un village coloré, la vague des conscrits de la classe en 6 a égayé cette belle journée avec l'accompagnement du bar Le St Nizier tout au long des festivités. Cependant, il est dommage que quelques incivilités soient venues dégrader le village. Nous en profitons pour remercier la 6 pour le grand nettoyage qu'elle a effectué.

► **Conseil municipal** :

Les conseils municipaux se tiendront en principe le premier mercredi de chaque mois. Le compte-rendu sera affiché sur les panneaux de la poste et visible sur le site communal.

En cas d'urgence, merci de contacter :

Sylvain Odin : 06 82 95 21 60,

Maxime Jomard : 06 77 76 30 80,

Catherine Novel : 07 88 11 05 73,

Matthieu Rochette : 06 65 30 92 85.

À très vite, dans un prochain Au fil de St Nizier,

Le maire et son équipe